



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de l'utérus

Question écrite n° 111193

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les progrès faits dans le domaine de la prévention vaccinale du cancer du col de l'utérus. En effet, il a été démontré dans ce domaine une réelle efficacité vaccinale face à ce drame qui aboutit à plus de 1 000 décès par an en France, alors même que 3 300 nouveaux cas sont détectés sur la même période. Le cancer du col de l'utérus est la deuxième cause de mortalité par cancer chez les femmes (15-44 ans). Dans la perspective du plan cancer voulu par le Président de la République, il lui demande de bien vouloir lui préciser si notre pays ne doit pas donner l'exemple pour la mise en oeuvre rapide de cette vaccination, et de tout mettre en oeuvre afin que le remboursement de ce vaccin soit acquis pour toutes les jeunes filles et les femmes concernées.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111193

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12366